

Pizzas - vente, emporter et sur place - Île de Ré - Saint-Martin-de-Ré (17410)

Annonce C1327914 postée le 09/octobre/2025

Description de l'activité

Charente Maritime - Saint-Martin-de-Ré (17410) : A vendre un fonds de commerce de pizzas à emporter bénéficiant d'un emplacement à l'entrée de la ville, à proximité d'un grand parking. Belle visibilité avec des parkings à proximité, facilitant l'accès pour la clientèle locale et touristique.

A deux pas de la plage, l'exploitation est flexible :

- Le commerce peut être exploité à l'année ou en saisonnier, selon le projet de vie ou les ambitions commerciales.

Sous enseigne (sans engagement) :

- Actuellement exploité sous enseigne, le fonds peuvent être repris avec ou sans le contrat d'enseigne, laissant une liberté totale au repreneur pour développer sa propre identité.

Idéal pour un couple ou un professionnel souhaitant s'implanter sur une des destinations les plus prisées de la côte Atlantique.

Surface commerciale : 50 m²

Surface totale : 50 m²

La société est affiliée à un réseau

Affaire saisonnière en été.

Points fort :

Points forts :

- Activité prête à l'emploi.
- Clientèle fidèle et régulière.
- Locaux et matériels récents et très bien entretenus.
- Potentiel de développement.
- Cadre de vie.

Loyer mensuel : 1 145 €

Éléments chiffrés :

	2022	2023
107 000 €	119 000 €	78 000 €
64 000 €	79 000 €	56 000 €
5 000 €	21 000 €	6 000 €
-5 000 €	6 000 €	-10 000 €
€	€	€
1 €	1 €	1 €

Logement de fonction présent : non

Informations sur la cession

Raison de la cession : Départ en retraite
Type de cession : fonds de commerce
Prix de cession : **48 000 €**
L'affaire conviendrait pour : une personne seule , un couple ou des associés
Profil(s) possible(s) : professionnel(s) , reconversion ou première installation
Type de repreneur recherché : Tous les profils seront étudiés.

Localisation

Localisation : **Poitou-Charentes**

Indication sur la localisation : **ville de (2 000 à 10 000 habitants)**

Précision(s) sur la ville : station balnéaire ,en bord de mer

Photos

